

Ville de Tonnerre

# DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible » Antoine de Saint-Exupéry

*Conseil municipal : 27 janvier 2012*

Le débat d'orientation budgétaire est la première étape du cycle budgétaire. Il se prolongera par le vote du budget primitif, début mars 2012. Cette année, le DOB situera la stratégie financière et la politique d'investissement de notre commune dans le cadre du contexte économique et budgétaire auquel sont soumises les collectivités locales.

## Les perspectives économiques 2012.

### Contexte international

**Aux États-Unis**, la croissance du produit intérieur brut ne dépassera pas 1,5 % en 2011. Pour 2012, les prévisions tablent sur une croissance de 2 % du PIB américain. La croissance de **la zone euro** a subi un fort ralentissement au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 (+ 0,2 %, contre + 0,8 % au premier trimestre). L'incertitude générée par la crise des dettes souveraines pèse sur le moral des acteurs économiques, portant la croissance du PIB sur une année à + 1,6 % (contre +1,8 % en 2010). Pour 2012, le Rapport économique et social français annexé au PLF pour 2012 anticipe un niveau de croissance légèrement moindre (+ 1,4 %).

### Produit intérieur brut

**Croissance atone** : En France, la progression du PIB est nulle au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011. D'après l'Insee, un rebond léger et de courte durée serait observable au 3<sup>ème</sup> trimestre, permettant d'atteindre une croissance annuelle de 1,7 % pour l'année 2011. En 2012, l'Insee indique qu'il sera difficile d'atteindre un taux de croissance supérieur à 1%. L'investissement pourrait être affecté, dans une certaine mesure, par un durcissement des conditions d'accès au crédit et la consommation des ménages, par les effets des mesures d'austérité.

### Inflation

**Légère reprise de l'inflation** : En France, les prix à la consommation connaîtraient une progression de 2,0 % en 2011, après + 1,5 % en 2010. Cette reprise de l'inflation, qui conserverait toutefois des proportions modestes, est principalement imputable à la hausse des prix alimentaires, elle-même en partie compensée par un repli du prix de l'énergie. En 2012, l'inflation connaîtrait un reflux et s'établirait à + 1,7 %.

### Consommation privée

**Reprise timide de la consommation privée** : La consommation des ménages français accélérerait légèrement en 2012 (+ 1,1 % selon le consensus des économistes, après + 0,7 % en 2011), notamment sous l'effet du repli de l'inflation. Cette reprise reste néanmoins conditionnée à l'amélioration du marché de l'emploi et à l'impact des mesures d'austérité budgétaire.

### Investissement productif

**Contraction de l'investissement productif** : Après la reprise observée en 2011 (+ 5,2 %), l'investissement productif pourrait se tasser en 2012 (+ 3,6 %), dans un contexte de fortes incertitudes sur les perspectives d'activité et les conditions d'accès au crédit. L'investissement productif étant par nature une composante volatile, les prévisions oscillent entre + 1,1 pour les plus pessimistes à + 6,9 % pour les plus optimistes.

### Chômage

Selon l'Insee, en moyenne sur le troisième trimestre 2011, le taux de chômage s'établit à 9,7 % de la population active en France (y compris Dom). Pour 2012, Le taux de chômage risque d'atteindre les 10,7 % soit son pic historique qui remonte à 1997.

### Taux d'intérêt

Les récents développements économiques plaident en faveur d'une baisse des taux d'intérêt afin de relancer l'activité. Dans ce contexte, on peut s'attendre à ce que la BCE abaisse son taux directeur dans les prochains mois et à des taux courts qui devraient rester bas sur 2012. Toutefois, la dégradation de la note souveraine de notre pays risque de provoquer un effet inverse provoquant une augmentation des taux d'intérêt et une raréfaction de l'accès au crédit.

## Finances publiques en 2012

### Dépense publique

L'action de maîtrise de la dépense concerne l'ensemble des administrations publiques (État, organismes divers d'administration centrale, administrations de sécurité sociale et collectivités locales). Cet effort de réduction s'appuie sur les décisions et réformes engagées dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), notamment le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, mais également sur les mesures transversales d'économies relatives aux crédits de fonctionnement et d'intervention des ministères. Les administrations publiques locales sont également mises à contribution avec le gel en valeur (et donc un repli en volume) des concours de l'État en 2011 et 2012 qui permet de réaliser près d'un milliard d'euros d'économies chaque année. En matière d'assurance maladie, le niveau de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM), fixé à 3 % en 2010 puis à 2,9 % en 2011, sera encore abaissé en 2012 (2,8 %). La dépense publique progresserait de manière limitée en 2011 et 2012 (respectivement + 0,7 % et + 0,9 % en volume, après + 0,6 % en 2010). Au global, la part de la dépense publique dans le PIB devrait décroître de 0,5 point entre 2011 et 2012 (55,8 %, après 56,3 %), après avoir décliné de 0,3 point entre 2010 et 2011.

### Déficits publics

Pour l'ensemble des administrations publiques, le déficit devrait atteindre 5,7 % du PIB en 2011, après 7,1 % en 2010. Cette réduction du déficit public d'environ 1,5 point est essentiellement de nature structurelle (réduction de niches fiscales et sociales et limitation des dépenses notamment). La stratégie de finances publiques du Gouvernement consiste à ramener le déficit à 3 % du PIB en 2013, puis à 2 % en 2014. Pour 2015, le Gouvernement prévoit un déficit public de 1 %. Ces prévisions reposent sur l'hypothèse d'un effort important et durable de maîtrise de la dépense publique de la part de l'ensemble des administrations publiques ainsi que sur la poursuite de la politique de réduction des niches fiscales et sociales les moins efficaces économiquement. La projection des déficits publics pour les collectivités locales repose sur l'hypothèse d'un retour à l'équilibre d'ici 2015, ce qui sous-entend pour elles, une stabilité de la dette à cet horizon.

### Dette publique

Résultat de l'empilement des déficits publics antérieurs, la dette publique au sens de Maastricht augmente et atteint ainsi, pour l'ensemble des administrations publiques, 85,5 % du PIB en 2011, après 82,3 % en 2010, soit une hausse de plus de 3 points de PIB en 2011. D'après les prévisions inscrites dans le RESF, après un pic à 87,4 % du PIB en 2012, la dette publique devrait décroître pour s'établir à 87,3 % du PIB en 2013, puis 86,2 % en 2014 et 84,1 % au terme de la période de programmation. Il est à noter que l'impact sur la dette publique française des plans d'aide à la Grèce, à l'Irlande et au Portugal représente 1,4 point de PIB supplémentaire en 2011 et 1,9 point de PIB en 2012. Pour rappel, en 2010, la dette des administrations locales atteignait 8,3 % du PIB et représentait environ 10 % de la dette publique.

### Prélèvements obligatoires

Le taux de prélèvements obligatoires (PO) des administrations publiques devrait s'établir à 43,7 % du PIB en 2011, soit une hausse de 1,1 point de PIB par rapport à 2010. Le taux de prélèvements obligatoires de l'État diminuerait de 1,1 % en 2011, pour s'établir à 12,7 %. La majeure partie de cette baisse s'explique par le fait que l'État ne perçoit plus les recettes nouvelles créées par la réforme de la taxe professionnelle (TP) ; en parallèle le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales augmente de 1,4 point avec le contrecoup de cette réforme de la TP. La hausse du taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales atteint même 1,6 % en y ajoutant la hausse modérée des taux des impôts locaux et la modulation de taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

En 2012, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques devrait augmenter de 0,8 point et atteindre 44,5 % notamment sous l'effet des mesures de redressement inscrites dans la deuxième loi de finances rectificative pour 2011, dans le PLF et dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2012, mais aussi des mesures de la LFI pour 2011. Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales resterait stable à 6,1 %, reflétant une faible croissance spontanée de leurs recettes, associée à une hausse modérée des taux des impôts directs locaux votés par les collectivités locales.

## Budget de l'État en 2012

### Recettes du budget général

Les recettes totales hors emprunts du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) s'élèvent à **288,8** milliards d'euros en 2012. Elles sont principalement constituées des recettes fiscales nettes, d'un montant de 273,1 milliards d'euros. Ces dernières augmentent de façon conséquente (+ 7,6 %) sous l'effet conjoint d'une reprise attendu de la croissance économique, de l'instauration de nouvelles taxes et de la suppression de certaines « niches fiscales ».

### La norme d'évolution des dépenses du budget général

Construit selon une hypothèse de double encadrement de l'évolution des dépenses. À la norme « zéro volume » (évolution égale au maximum à l'inflation soit + 1,7 %), qui s'applique à l'ensemble constitué des dépenses du budget général et des prélèvements sur recettes, s'ajoute une norme « zéro valeur » (0 % d'évolution) applicable au périmètre total, déduction faite de la charge de la dette et des pensions. Pour 2012, les dépenses du budget général entrant dans la norme « zéro volume » s'élèvent à 362,3 milliards d'euros à champ constant et évoluent de 1,5 %, soit 0,2 point de moins que l'inflation (ce qui correspond à une baisse en volume de 0,2 %). Hors charge de la dette et pensions, les dépenses s'élèvent à 275,6 milliards d'euros à champ constant et sont stabilisées en valeur. À ces dépenses, s'ajoutent les prélèvements sur recettes (PSR) institués en faveur des collectivités locales afin d'assurer la neutralité de la réforme de la TP dans leur budget : la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et la dotation de garantie des reversements des fonds départementaux de TP. Avec respectivement 2,9 milliards d'euros et 0,5 milliard d'euros pour 2012, ces prélèvements ont été fortement révisés à la hausse par rapport à la LFI 2011 (cf. fiche 4, art. 14). Ils ne sont pas intégrés dans les normes d'évolution. Au total, les dépenses du budget général s'élèvent à **365,7** milliards d'euros à champ constant (366,0 à champ courant) et sont en hausse de 1,6 % par rapport à la LFI 2011.

### Solde budgétaire de l'État

Le déficit de l'État pour 2012 est évalué à **81,8** milliards d'euros, en amélioration de 13,7 milliards d'euros par rapport à l'exécution prévisionnelle 2011 (- 95,5 milliards d'euros).

### Les mesures concernant les collectivités locales

En ce qui concerne les dotations, la mesure la plus importante inscrite dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2012 intéressant les collectivités locales porte sur la reconduction de la stabilisation en valeur des concours financiers de l'État aux collectivités locales. Ce gel traduit la contribution des collectivités locales à la réduction des déficits publics. Par ailleurs, la définition d'un nouveau panier de ressources, suite à la réforme de la fiscalité directe locale, impose d'adapter les modalités de répartition des dotations, notamment afin de maîtriser l'évolution des attributions individuelles. Côté recettes fiscales, la principale disposition du PLF pour 2012 est celle précisant les modalités de fonctionnement du fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC).

### Perte du triple A

La dégradation de la note financière de notre pays traduit un décrochage de la France par rapport à l'Allemagne. Elle risque de renchérir le coût de nos emprunts pour l'année qui vient. Or, 180 milliards d'euros doivent être recherchés sur les marchés. Tout écart de taux d'intérêt aura donc pour conséquence d'alourdir la charge des intérêts d'emprunts et déséquilibrera davantage les déficits budgétaires.

### Éléments de comparaison avec l'Allemagne

#### Déficit 2011 :

5,5% du PIB en France  
1% du PIB en Allemagne

#### Balance commerciale :

75 milliards d'euros de déficit en France  
160 milliards d'euros d'excédent en Allemagne

#### Taux d'intérêt des emprunts d'états :

3,1 % en France  
1,75 % en Allemagne

Augmentation de la dette publique sur cinq ans en France : 612 milliards d'euros

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
<b>Contributions directes</b>							
<b>Bases</b>							
	Définitives	Définitives	Définitives	Définitives	Définitives	Budget	Définitives
Taxe d'Habitation	4 543 750 €	4 655 000 €	4 805 151 €	4 941 000 €	4 901 549 €	5 342 000 €	
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	5 041 747 €	5 001 000 €	5 167 229 €	5 301 000 €	5 467 595 €	5 592 000 €	
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	149 820 €	152 400 €	155 463 €	156 400 €	158 627 €	163 100 €	
Taxe Professionnelle	9 227 379 €	9 237 000 €	8 082 866 €	8 565 000 €			
Contribution Foncière des Entreprises					2 048 339 €	2 026 000 €	
<b>Taux</b>							
	Taux votés	Taux votés	Taux votés	Taux votés	Taux votés	Taux votés	
Taxe d'Habitation	14,09%	14,09%	14,09%	14,09%	14,09%	24,00%	
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	20,40%	20,40%	20,40%	20,40%	20,40%	20,91%	
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	47,82%	47,82%	47,82%	47,82%	47,82%	51,39%	
Taxe Professionnelle	13,01%	13,01%	13,01%	13,01%			
Contribution Foncière des Entreprises					23,45%	24,04%	
<b>Produit</b>							
	Définitif	Définitif	Définitif	Définitif	Définitif	Budget	Définitif
Taxe d'Habitation	640 214 €	655 890 €	677 046 €	696 187 €	690 628 €	1 282 080 €	1 184 126 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	1 028 516 €	1 020 204 €	1 054 115 €	1 081 404 €	1 115 389 €	1 169 287 €	1 169 768 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	71 644 €	72 878 €	74 342 €	74 790 €	75 855 €	83 817 €	83 910 €
Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties						4 770 €	4 770 €
Taxe Professionnelle	1 200 482 €	1 201 734 €	1 051 581 €	1 114 307 €	- €		
Contribution Foncière des Entreprises						487 050 €	487 207 €
Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						250 446 €	250 485 €
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux							141 728 €
Taxe sur les surfaces commerciales							193 805 €
Taxe d'Habitation sur les logements vacants							32 673 €
Taxe sur les friches commerciales							395 €
Rôles supplémentaires	34 279 €	6 292 €	35 815 €	25 619 €	82 871 €		12 700 €
Ajustement							3 307 €
Compensation relais suppression de la taxe professionnelle					1 137 516 €		
Reversement sur FNGIR						- 116 150 €	- 249 532 €
<b>Contributions directes et reversement au titre du FNGIR</b>	<b>2 975 135 €</b>	<b>2 956 998 €</b>	<b>2 892 899 €</b>	<b>2 992 307 €</b>	<b>3 102 259 €</b>	<b>3 161 300 €</b>	<b>3 315 342 €</b>
<b>Dotations et compensations</b>							
<b>Dotation forfaitaire</b>	<b>1 715 143 €</b>	<b>1 734 777 €</b>	<b>1 753 516 €</b>	<b>1 718 609 €</b>	<b>1 673 429 €</b>	<b>1 688 760 €</b>	<b>1 480 780 €</b>
Dotation de base	556 547 €	566 991 €	575 847 €	544 251 €	505 845 €	1 494 955 €	508 983 €
Dotation de superficie (5827 ha)	17 839 €	18 173 €	18 457 €	18 697 €	18 781 €		18 781 €
Complément de garantie ZRR	452 844 €	455 676 €	458 049 €	448 888 €	439 910 €		423 384 €
Compensation TP (part salaires et DCTP)	687 913 €	693 937 €	701 163 €	706 773 €	708 893 €		529 632 €
Taxe sur les surfaces commerciales						193 805 €	
Nombre d'habitants	6 275	6 275	6 275	5 579	5 509		5 501
<b>Dotations de solidarité</b>	<b>252 682 €</b>	<b>376 084 €</b>	<b>450 913 €</b>	<b>428 205 €</b>	<b>432 096 €</b>	<b>458 020 €</b>	<b>443 797 €</b>
Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	73 515 €	165 945 €	187 711 €	164 614 €	172 413 €	245 580 €	183 192 €
Dotation de solidarité rurale 2ème fraction	53 125 €	57 676 €	62 784 €	63 173 €	59 265 €		60 187 €
Dotation de solidarité urbaine	126 042 €	152 463 €	200 418 €	200 418 €	200 418 €	212 440 €	200 418 €
<b>Dotation Nationale de Péréquation</b>	<b>58 417 €</b>	<b>56 002 €</b>	<b>61 506 €</b>	<b>37 956 €</b>	<b>34 396 €</b>	<b>31 000 €</b>	<b>41 862 €</b>
<b>Compensations</b>	<b>387 628 €</b>	<b>243 683 €</b>	<b>332 702 €</b>	<b>301 949 €</b>	<b>253 229 €</b>	<b>176 060 €</b>	<b>206 833 €</b>
Compensation pour perte de base de taxe professionnelle	- €	- €	132 957 €	113 906 €	66 479 €	- €	- €
Dotation unique spécifique							
Compensation taxe professionnelle - Département	- €	- €	- €	6 671 €	7 064 €	7 060 €	7 986,82 €
Compensation taxe professionnelle / C.E.T - Etat	270 994 €	128 163 €	83 385 €	67 043 €	59 584 €	48 890 €	32 161 €
Compensation exonération taxes foncières - Etat	30 480 €	30 690 €	31 527 €	30 346 €	30 166 €	30 170 €	29 138 €
Compensation exonération taxes d'habitation - Etat	86 154 €	84 830 €	84 833 €	83 983 €	89 936 €	89 940 €	137 547 €
<b>Dotations et Compensations</b>	<b>2 413 870 €</b>	<b>2 410 546 €</b>	<b>2 598 637 €</b>	<b>2 486 719 €</b>	<b>2 393 150 €</b>	<b>2 353 840 €</b>	<b>2 173 272 €</b>
<b>Total général</b>	<b>5 389 005 €</b>	<b>5 367 544 €</b>	<b>5 491 536 €</b>	<b>5 479 026 €</b>	<b>5 495 409 €</b>	<b>5 515 140 €</b>	<b>5 488 614 €</b>
<b>Variation</b>		<b>21 461 €</b>	<b>123 992 €</b>	<b>12 510 €</b>	<b>16 383 €</b>	<b>19 731 €</b>	<b>- 6 795 €</b>

Compte de résultat abrégé													
Charges	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Produits	2007	2008	2009	2010	2011	2012
% masse salariale / Recettes de Fonctionnement Courant	48,25%	46,65%	46,97%	46,37%	44,71%	46,31%	Résultat de fonctionnement reporté	570 413,39	202 756,86	631 041,95	150 554,47	29 400,00	30 000,00
% masse salariale / Impôts et taxes - atténuation de produits	98,49%	99,58%	96,44%	93,02%	86,15%	88,59%							
<b>Résultat de fonctionnement ou CAF brute</b>	<b>570 967,27</b>	<b>677 770,24</b>	<b>637 920,49</b>	<b>983 641,49</b>	<b>1 116 310,00</b>	<b>1 120 000,00</b>							
Pour mémoire : Données DGFIP	628 000,00	684 000,00	612 000,00	984 000,00									
<b>Annuité des emprunts (en capital)</b>	<b>1 003 436 €</b>	<b>895 367 €</b>	<b>921 729 €</b>	<b>846 005 €</b>	<b>849 577 €</b>	<b>729 000 €</b>							
<b>CAF nette</b>	<b>- 432 469 €</b>	<b>- 217 597 €</b>	<b>- 283 809 €</b>	<b>137 636 €</b>	<b>266 733 €</b>	<b>391 000 €</b>							
Charges à caractère général	1 512 018,51	1 586 651,48	1 579 581,64	1 398 691,44	1 511 560,00	1 500 000,00	Produits des services du domaine	296 405,44	316 143,21	328 692,23	339 160,72	388 780,00	400 000,00
Charges de personnel	3 167 255,70	3 159 283,47	3 111 178,16	3 130 960,16	3 106 580,00	3 260 000,00	Impôts et taxes	3 215 829,46	3 172 538,20	3 225 866,57	3 365 738,01	3 861 510,00	3 930 000,00
Autres charges de gestion courante	693 802,14	713 631,09	677 358,38	619 502,44	650 690,00	670 000,00	Dotations subventions et participations	2 593 705,59	2 799 432,72	2 696 043,30	2 668 471,50	2 582 680,00	2 610 000,00
Atténuation de produits					255 340,00	250 000,00	Charges en atténuation	144 001,89	137 036,41	77 599,77	127 184,89	68 210,00	50 000,00
							Autres produits de gestion courante	281 275,12	326 115,54	270 931,36	238 121,04	255 060,00	265 000,00
Charges financières	320 011,33	362 634,39	262 199,39	250 491,79	275 420,00	270 000,00	Produits financiers	9 171,26	2 172,68	55,42	47,42	60,00	0,00
Charges exceptionnelles	446 597,25	513 172,99	467 074,14	430 409,58	409 200,00	380 000,00	Produits exceptionnels	24 066,80	19 369,50	24 391,56	13 790,13	48 100,00	35 000,00
<b>S/T : Fonctionnement courant</b>	<b>6 139 684,93</b>	<b>6 335 373,42</b>	<b>6 097 391,71</b>	<b>5 830 055,41</b>	<b>6 208 790,00</b>	<b>6 330 000,00</b>	<b>S/T : Fonctionnement courant</b>	<b>6 564 455,56</b>	<b>6 772 808,26</b>	<b>6 623 580,21</b>	<b>6 752 513,71</b>	<b>7 204 400,00</b>	<b>7 290 000,00</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections	417 623,41	741 210,31	313 078,78	340 292,66	561 623,52	320 000,00	Opérations d'ordre de transfert entre sections	146 196,64	240 335,40	111 731,99	61 183,19	120 700,00	160 000,00
							Différences sur réalisations				5 018,80	14 413,52	
Résultat / Virement section d'investissement	875 096,01	631 120,26	974 554,66	859 300,03	854 480,00	850 000,00	Amortissements des subventions transférables	4 977,51	4 775,47	13 010,00	13 607,93	20 270,00	20 000,00
							Produit des cessions	146 361,25	487 028,00	5 661,00	46 770,00	235 710,00	
<b>S/T : opérations constitutives de la CAF</b>	<b>1 292 719,42</b>	<b>1 372 330,57</b>	<b>1 287 633,44</b>	<b>1 199 592,69</b>	<b>1 416 103,52</b>	<b>1 170 000,00</b>	<b>S/T : opérations constitutives de la CAF</b>	<b>297 535,40</b>	<b>732 138,87</b>	<b>130 402,99</b>	<b>126 579,92</b>	<b>391 093,52</b>	<b>180 000,00</b>
<b>Total général</b>	<b>7 432 404,35</b>	<b>7 707 703,99</b>	<b>7 385 025,15</b>	<b>7 029 648,10</b>	<b>7 624 893,52</b>	<b>7 500 000,00</b>	<b>Total général</b>	<b>7 432 404,35</b>	<b>7 707 703,99</b>	<b>7 385 025,15</b>	<b>7 029 648,10</b>	<b>7 624 893,52</b>	<b>7 500 000,00</b>

Encours de la dette (situation au 31 décembre de l'année N)									
<b>Budget principal et BA camping</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Montant	6 095 096 €	7 159 822 €	7 794 611 €	7 983 578 €	7 949 939 €	7 650 221 €	7 566 375 €	7 478 208 €	7 509 473 €
Ratio / Tonnerre	971 €	1 141 €	1 242 €	1 272 €	1 266 €	1 371 €	1 373 €	1 359 €	1 365 €
Ratio / Sirate	881 €	935 €	968 €	1 024 €	1 072 €	1 055 €	1 065 €		
L'emprunt 2008 d'un montant de 879 410 € a été contracté par la ville de Tonnerre le 25 février 2008.									
<b>BA Eau</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
BA Eau	103 344 €	89 436 €	74 846 €	59 461 €	43 528 €	26 907 €	9 419 €	4 953 €	378 €
<b>BA Assainissement</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
BA Assainissement	417 968 €	369 011 €	318 921 €	267 336 €	284 909 €	174 467 €	1 746 277 €	1 798 459 €	1 721 706 €
<b>ZA des Ôvis</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
ZA des Ôvis		84 600 €	963 266 €	1 145 389 €	1 900 397 €	1 581 892 €	1 672 943 €	1 639 335 €	1 604 647 €
<b>ZA de Vauplaine</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
ZA de Vauplaine		12 560 €	11 853 €	111 629 €	292 887 €	408 038 €	507 245 €	494 729 €	481 725 €

## Programmation des investissements :

- **Achèvement de la construction de la station d'épuration.**
- **Achèvement de la rénovation de la mairie ayant rendu ce bâtiment accessible aux handicapés.**
- **Achèvement de la réhabilitation de la place de la halle Daret.**
- **Plan pluriannuel de rénovation des voiries.**
- **Implantation de la bibliothèque au sein d'un immeuble construit place de la gare dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement.**
- **Programme pluriannuel de travaux dans les églises, lancement d'une souscription publique.**
- **Restructuration des bâtiments scolaires et périscolaires dans le quartier des Prés-hauts.**
- **Acquisition d'un équipement numérique pour le cinéma.**
- **Rénovation d'un bâtiment partiellement détruit par un incendie abritant les restaurants du cœur et un espace culturel.**
- **Participation de la ville de Tonnerre dans le cadre de la réalisation d'un centre de secours par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.**
- **Mesures incitatives individuelles prévues par les dispositifs « Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce » et « Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat – renouvellement urbain ».**
- **Investissements collectifs dans le cadre du FISAC et de l'OPAH-RU.**
- **Investissements à caractère touristique accompagnant l'évolution du camping et du port de plaisance.**
- **Impact du Plan de Prévention des Risques d'Inondations sur les secteurs des rues de la Bonneterie, Aristide Briand et du camping.**
- **Conséquences de la situation financière du groupe Domanys sur le « projet ville » validé par la collectivité locale et ce bailleur social en octobre 2006.**
- **Réalisation d'un musée partagé avec l'hôpital de Tonnerre.**

Principaux programmes d'investissement 2012				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	RAR 2011	Prévisions 2012	RAR 2011	Prévisions 2012
Halle Daret	373 520,00 €	528 080,00 €	381 950,00 €	180 000,00 €
Travaux hôtel de ville	142 020,00 €	55 000,00 €	108 980,00 €	
Immeuble Place de la Gare – acquisition et réalisation bibliothèque		1 067 580,00 €	195 080,00 €	754 670,00 €
Restructuration des bâtiments scolaires et du centre social	30 370,00 €	700 000,00 €		350 000,00 €
Travaux espace Bouchez		750 000,00 €		
Voirie	48 340,00 €	400 000,00 €		100 000,00 €
Aménagement du Pâtis		30 000,00 €		15 000,00 €
Réseaux d'électrification				
Travaux dans les églises	103 800,00 €	50 000,00 €	57 530,00 €	30 000,00 €
Travaux dans les cimetières		50 000,00 €		
Travaux dans les écoles	360,00 €	20 000,00 €		-
Club house – Gymnase Abel Minard	520,00 €	25 000,00 €		
Travaux rue François Mitterrand	2 308,50 €	10 000,00 €	16 000,00 €	
Immeuble restaurant du cœur		910,00 €		- €
Maison Thévenin		50 000,00 €		29 260,00 €
Hôtel des impôts	12 019,50 €	15 000,00 €	11 960,00 €	
Divers travaux bâtiments		25 000,00 €		
Aménagement quartier des Prés-hauts		10 000,00 €		3 000,00 €
Aménagements à caractère touristique (Port, cascade...)		30 000,00 €		15 000,00 €
Chenal de l'armançon		8 410,00 €		
Terrain de nomades	1 500,00 €			
Forêt communale	4 225,00 €	5 160,00 €	4 040,00 €	3 000,00 €
Acquisition de matériel administratif et informatique	19 330,00 €	40 000,00 €		
Acquisition matériel de voirie, bâtiments, espaces verts, transport		30 000,00 €		
Acquisition matériel incendie	1 140,00 €	6 100,00 €		
Acquisition matériel sportif		7 500,00 €		
Acquisition d'instruments de musique		6 000,00 €	2 000,00 €	2 020,00 €
Programme pluriannuel dans les écoles		7 500,00 €		
Divers	5 694,00 €	3,00 €		
Etudes (POS PLU RHI PAVE)		20 000,00 €		5 000,00 €
Marché couvert (étude)		35 880,00 €		21 000,00 €
Terrain pour centre de secours		173 000,00 €		60 000,00 €
Subventions d'investissement		50 000,00 €		25 000,00 €
<b>Sous-Total</b>	<b>745 147,00 €</b>	<b>4 206 123,00 €</b>	<b>777 540,00 €</b>	<b>1 592 950,00 €</b>
Solde d'exécution de la section d'investissement N-1		793 800,00 €		
Excédent capitalisé				854 480,00 €
Virement de la section de fonctionnement				850 000,00 €
Autofinancement		20 000,00 €		320 000,00 €
Emprunt		729 900,00 €		770 000,00 €
FCTVA				385 000,00 €
TLE				75 000,00 €
Vente				120 000,00 €
Produit des assurances				750 000,00 €
Travaux pour compte de tiers		5 000,00 €		5 000,00 €
Dépôts et cautionnements		3 000,00 €		3 000,00 €
<b>Total</b>	<b>745 147,00 €</b>	<b>5 757 823,00 €</b>	<b>777 540,00 €</b>	<b>5 725 430,00 €</b>
		<b>6 502 970,00 €</b>		<b>6 502 970,00 €</b>
Aménagement de la salle du cinéma		70 000,00 €		52 510,00 €
Station d'épuration	548 250,00 €	125 300,00 €	377 760,00 €	